

À L'ÉPOUSE ENTIÈRE DE CHRIST !

LETTRE OUVERTE

**AVERTISSEMENT
SOLENNEL
ET ÉNONCIATION
DE JUGEMENT
SUR LES FAITS**

**Octobre - Novembre
2023**

**ADRESSÉE À L'ÉPOUSE ENTIÈRE DE
CHRIST!**

LETTRE OUVERTE

**AVERTISSEMENT
SOLENNEL
ET ÉNONCIATION DE
JUGEMENT SUR LES
FAITS**

OCTOBRE - NOVEMBRE 2023

OBLIGATOIRE À TOUS DE LIRE OU D'ÉCOUTER !

La présente lettre est spécialement adressée à tous les serviteurs, les croyants et les assemblées de l'Epouse sur toute la terre, c'est-à-dire celle qui est sous le mandat divin que le Seigneur a accordé à Son serviteur Ewald Frank de Krefeld en Allemagne.

Cette lettre est soumise sous forme d'écrit et audio par la voie des adresses téléphoniques, mail, pages Web, réseaux sociaux et autres, au Centre Missionnaire de Krefeld en Allemagne ainsi qu' à plusieurs assemblées, serviteurs et croyants faisant partie de l'Epouse de Christ.

**Lubumbashi, province du Haut-Katanga/
République Démocratique du Congo**

AVERTISSEMENT SOLENNEL

ET ÉNONCIATION DE JUGEMENT SUR LES FAITS

À l'Épouse entière de Christ sur terre, celle qui est conduite par Jésus-Christ notre Seigneur Lui-même sous le mandat divin de l'heure qu'Il a ordonné à notre bien-aimé frère Ewald Frank de Krefeld en Allemagne, qui consiste en la distribution de la nourriture spirituelle (Mat. 24:45-47), en l'occurrence, à l'Église de Christ de Krefeld en Allemagne ainsi qu'à toutes les assemblées et à tous les croyants de l'Épouse de Jésus-Christ qui forment Son Corps, soient cordiales salutations dans le Nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, et avec les paroles suivantes tirées de l'épître aux Hébreux: *"Considérez, en effet, celui qui a supporté contre sa personne une telle opposition de la part des pécheurs, afin que vous ne vous lassiez point, l'âme découragée. Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang, en luttant contre le péché. Et vous avez oublié l'exhortation qui vous est adressée comme à des fils: Mon fils, ne méprise pas le châtiment du Seigneur, Et ne perds pas courage lorsqu'il te reprend; **car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de la verge tous ceux qu'il reconnaît pour ses fils.** Supportez le châtiment: c'est comme des fils que Dieu vous traite; car quel est le fils qu'un père ne châtie pas? Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous ont part, vous êtes donc des enfants illégitimes, et non des fils. D'ailleurs, puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés, et que nous les avons respectés, ne devons nous pas à bien plus forte raison nous soumettre au Père des esprits, pour avoir la vie? Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon; **mais Dieu nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté.** Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie; **mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice**" (Heb. 12:3-11).*

Et aussi avec ce qui suit: *"Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. **Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde...** Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu? Et si le juste se sauve avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur?" (1Cor. 11:31,32; 1Pier.4:17,18).*

Après un délai considérablement prolongé dans l'attente d'une réponse requise à l'invitation à une réaction biblique à l'égard d'un fait de pas moindre gravité exposé à l'ensemble du Corps de Christ qui est son Épouse, et qui reste insatisfaite jusqu'à ce jour, il est à présent de notre devoir de prononcer, sur le fondement des Saintes Écritures, un jugement définitif, afin que

soit solutionnée une fois pour toute la désolante situation qui, depuis il y a peu, affecte l'ensemble du Corps de l'Église de Christ et qui l'expose au jugement divin.

Tout ce qui, sans moindre exception, est exposé dans la présente lettre est exposé devant le Seigneur Dieu Tout-Puissant qui est notre Seigneur Jésus-Christ, devant Son Église entière sur terre qui est Son Épouse, Son Corps racheté par Son précieux sang versé à la croix de Golgotha, ainsi que devant Son mandat divin de l'heure directement relié à l'histoire du salut, et sera sans manquement rappelé devant le trône blanc au jour du jugement. C'est la raison pour laquelle il est enjoint à l'Épouse entière sur terre de sérieusement prêter son oreille et de fixer son attention à tout ce qui sera courtement exposé dans la présente lettre.

Il n'est aucunement sans tristesse profonde de mentionner le fait que l'Église de Christ qui a reçu la pure Semence originelle de la Parole dans son état actuel n'est pourtant pas prête pour l'enlèvement, et qu'elle connaît tant de problèmes internes n'étant pas de moindre vastitude qui la déchirent et la paralysent. Ce qui exige qu'au préalable tous ses problèmes internes soient rigoureusement résolus sur le fondement de la pure Parole reçue, avant que ne se réalisent les dernières promesses divines tant attendues au milieu d'elle.

Il est à présent le temps que la vérité des choses soit pleinement exposée tant par paroles que par écrits, et que, par la grâce de Dieu, tous les croyants soient conduits à mettre leur vie en ordre devant Dieu, et les uns avec les autres. Car, aussi longtemps que nous, membres du Corps du Christ, ayons ne serait-ce que la plus petite chose l'un envers l'autre, l'Esprit de Dieu ne pourra pas arriver à jaillir au milieu de nous. Nous devons faire à Dieu et avec Son secours une confession des péchés qui lui soit agréable, et nous y arriverons avec Son aide, afin qu'une vraie relation soit rétablie avec lui, et les uns avec les autres. L'oppression, les tensions, les brouilles doivent à présent prendre fin. C'est dans la liberté et l'unité de l'Esprit, et dans l'amour divin, que se déploiera le ministère spirituel de l'Esprit. Alors, dans une diversité encore jamais vu jusqu'ici, l'Église expérimentera de nouvelles bénédictions.

Il est exigé à chaque membre, qu'il en soit du serviteur comme de tout croyant, appartenant à une assemblée qui fait partie de l'ensemble du Corps de Christ sur toute la terre de lire ou d'écouter d'un bout à l'autre les écrits ou paroles de la présente lettre. Et il devra être à rassurer à quiconque appartenant à quelqu'assemblée du Corps de Christ qui se refusera consciemment de lire ou d'écouter cette lettre, qu'il détermine à l'instant même son propre jugement et sa propre condamnation, et son acte ne lui sera que remémoré au jour du jugement.

Il est relativement à cela exigé à ce que les règles et les principes du Seigneur soient rigoureusement et méticuleusement mis en pratique dans Son Église et parmi les croyants, afin de pouvoir permettre à l'Esprit de Dieu d'émerger parmi Son peuple et que Dieu accomplisse Ses promesses et achève Son Œuvre dans Son Église.

L'une des plus substantielles des règles est la suivante: ***"Tu ne commettras point d'iniquité dans tes jugements: tu n'auras point égard à la personne du pauvre, et tu ne favoriseras point la personne du grand, mais tu jugeras ton prochain selon la justice. Tu ne répandras point de calomnies parmi ton peuple. Tu ne t'élèveras point contre le sang de ton prochain. Je suis l'Éternel. Tu ne haïras point ton frère dans ton coeur; tu auras soin de reprendre ton prochain, mais tu ne te chargeras point d'un péché à cause de lui"*** (Lév.19:15-17).

le principe fondamental des règlements des conflits dans l'Église du Seigneur repose sur les déclarations solennelles ci-après faites par le Seigneur. ***"Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain.*** Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. Je vous dis encore que, si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander une chose quelconque, elle leur sera accordée par mon Père qui est dans les cieux. Car là où deux ou trois sont assemblés en mon nom, je suis au milieu d'eux" (Mat.18:15-20).

Et c'est bien sur le fondement du principe exposé ci-dessus que la présente lettre tire sa légitimation.

QUESTION AU SUJET DU PÉCHÉ BLASPHEMATOIRE

Depuis fin novembre 2021 a été publiée à tous les serviteurs et à tous les croyants de toutes les assemblées du Corps de Christ, c'est-à-dire de l'Épouse de Christ, une lettre circulaire de par le frère Bony Mulamba Kapongo de l'Église de Lubumbashi, lettre qui a invité l'Épouse entière de Christ sur terre à une réaction biblique qui consistait à se prononcer sur des actions gravement offensantes contre la Parole et antichrists, dont se sont rendus coupables l'Église de Lubumbashi et ses responsables, endéans le délai qui lui fut imparti, soit jusqu'au 31 décembre 2021, avant qu'un jugement définitif ne soit prononcé sur ce fait. Miséricorde divine, ce délai fut prolongé à presque deux ans, que malheureusement les serviteurs ainsi que l'ensemble de l'Église de Christ demeurent silencieux sur l'affaire, de telle sorte qu'à présent, l'Épouse entière de Christ sur terre

se soit rendue responsable en la même culpabilité devant Dieu du péché grave de l'Église de Lubumbashi.

Le frère Jean-Pierre Kalombo Diteng, appuyé par son collaborateur de Kamonia, le frère Pierre Omatuku Omambudi, ainsi que leurs conseils des diacres constitué des frères Mukonkole wa Mukonkole, Léandre Kaleng et Joyce Bisabu de Kinshasa, s'est rendu consciemment coupable devant Dieu de plus grave blasphème contre Dieu et d'avoir lancé un défi direct contre Christ qui est le Chef et la Tête du Corps, lequel est Son Église, en recourant chercher l'appui des incroyants du monde et des pécheurs dans l'affaire des conflits internes pour valoriser ses propres droits au préjudice du droit divin qui ne peut être prononcé que dans l'Église et sur le fondement de la Sainte Parole de Dieu par les anciens surnaturellement établis par le Saint-Esprit.

Jean-Pierre Kalombo Diteng, appuyé par ses collaborateurs, afin de pouvoir satisfaire son incroyant qu'il a infiltré dans la communion et qu'il a transformé en son domestique manipulable à toute éventualité, le méchant et conflictuel Gloire Nkashama Emmanuel, entra en conflit sévère et de manière irréparable avec des croyants de son assemblée qui furent en situation critique de détresse, et les maltraita à la vue et au sù du public tant croyant qu'incroyant par le moyen d'un incrédule du dehors qu'il infiltra par la suite dans la communion, le nommé Prince, qui est un des principaux agents de l'ANR/Lubumbashi.

Trois jours après qu'il eût méchamment délogé ces croyants avec leurs enfants des lieux de l'Église par la main de ce même incrédule et qu'il les eût laissés moisir avec leurs affaires trois jours et nuits au bord de la route devant l'Église, il les fit nuitamment enlever par le moyen des bandits avec l'aide de Prince vers un bureau des services de l'ANR/Bel-Air qu'il corrompit avec l'argent du Seigneur, de telle sorte qu'il les y fit signer par une note une excommunication arbitraire et définitive de l'Église, et où une funeste mise en garde leur fut faite de ne pouvoir encore se retrouver sur quelques lieux de l'Église d'avantage encore de n'y participer à quelque communion, et que « ça en sera fait pour eux" au cas où ils transgressaient cette mise en garde.

La note a été conjointement signée par les deux croyants excommuniés, le frère Bony et la sœur Agnès, et a été silencieusement lue devant eux avec pleine satisfaction par Jean-Pierre Kalombo Diteng, dans ce bureau de l'ANR/Bel-Air qui supervise la circonscription du quartier où se situe l'Église de Lubumbashi, et toutes ces méchantes actions durent être exécutées par des moqueurs et incroyants du monde qui furent dûment subornés avec l'argent des croyants qui appartient au Seigneur, dans le seul dessein funeste de causer de grave tort à Ses croyants qu'Il a rachetés par Son précieux sang versé à la Croix de Golgotha.

Depuis fin Août 2021 jusqu'à ce jour, aucun fait rapporté par écrit devant l'ensemble de l'Épouse de Christ au sujet des actes dont se sont rendus coupables l'Église de Lubumbashi et ses responsables n'a su être dénié d'aucune manière possible, afin que tous les membres de l'Épouse arrivent à reconnaître par cela qu'aucune calomnie au sujet de quelque croyant ou fait

qui soit n'a été exposé dans le mémoire qu'à publié le frère Bony Mulamba à l'ensemble de l'Épouse de Christ.

Cela fait actuellement environ trois ans, depuis le 23 octobre 2020, que le frère Bony Mulamba Kapongo et sa sœur qui est la sœur Agnès Mpiana Ndibu n'ont toujours aucune possibilité de pouvoir participer aux réunions, bien que l'Église de Lubumbashi sût pertinemment l'affaire au travers des lettres et du vaste mémoire que le frère Bony lui publia une année plus tard. Cependant, l'Église ne s'étant point conformée aux règles bibliques qui lui furent recommandées, se rendit consciemment coupable et laissa ses conducteurs impies et pécheurs continuer à la conduire et à lui apporter la Parole, grave encore à lui partager même le Repas du Seigneur !

L'affaire dont s'est rendue coupable l'Église de Lubumbashi et qui devient insoluble en son sein a pleinement touché le domaine public, et affecte l'ensemble du Corps du Seigneur sur terre, et, conformément l'Écriture, **c'est depuis l'ensemble du Corps de Christ sur toute la terre, et ce, sous le mandat divin de l'heure qui s'y exerce, que ce mal devrait être jugé et réprimé devant tous, et que l'Église de Lubumbashi devrait être interpellée à mettre les choses en ordre devant Dieu et sur le fondement de la Parole reçue, conformément à la procédure qui lui est assignée dans le mémoire, afin de pouvoir réintégrer dans la communion ses membres qu'elle a injustement et méchamment excommuniés par la voie de ses responsables et des pécheurs.**

Afin qu'il n'y ait aucune excuse à avancer sur ce fait devant Dieu, une lettre y compris la globalité du mémoire, fut partagé depuis fin novembre 2021 à tous les serviteurs et tous les croyants des assemblées de l'Épouse de Christ, les invitant à une réaction biblique endéans un temps bien déterminé. Cependant, rien n'a malheureusement été fait, et tous continuent courageusement leur course dans l'indifférence comme si l'Église de Lubumbashi n'appartenait point au Corps, de sorte que son affaire grave n'affecterait en rien l'ensemble de l'Église de Christ, qui est Son Corps.

À présent, un jugement définitif devra être prononcé devant le Seigneur Dieu Tout-Puissant sur le fondement de Sa Parole infaillible : **L'ÉPOUSE ENTIÈRE DE CHRIST SUR TERRE, C'EST-À-DIRE CELLE QUI EST CONDUITE PAR LE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST LUI-MÊME SOUS LE MANDAT ET LE MINISTÈRE DIVIN DE SON SERVITEUR, NOTRE BIEN-AIMÉ FRÈRE EWALD FRANK DE KREFELD EN ALLEMAGNE, EST À PRÉSENT ENTIÈREMENT COUPABLE ET RESPONSABLE DU GRAVE PÉCHÉ DONT S'EST RENDUE COUPABLE L'ÉGLISE DE LUBUMBASHI DE PAR SES RESPONSABLES, Y COMPTANT DE MÊME TOUS SES VAINS DÉCHIREMENTS EMANANTS DE SES VAINS CONFLITS ET DE TOUS SES DÉSORDRES QUI CAUSENT PRÉJUDICE À L'OEUVRE DE DIEU DANS L'ENSEMBLE DE SON ÉGLISE, ET EXPOSENT EN PÉRIL LE CORPS DE CHRIST, CHOSSES DONT ELLE A PLEINEMENT CONNAISSANCE AU TRAVERS DU VASTE MÉMOIRE PUBLIÉ EN 2021.**

Ceci doit profondément pénétrer dans l'oreille de tous, depuis l'Église de Lubumbashi en passant par chacune des assemblées de l'Épouse de Christ, jusqu'au Centre Missionnaire de Christ à Krefeld en Allemagne : **CHAQUE SERVITEUR, Y COMPRIS MÊME LE SERVITEUR FIDÈLE ET PRUDENT ÉTABLI PAR LE SEIGNEUR ET MAÎTRE, CHAQUE CROYANT ET CHAQUE ASSEMBLÉE SUR TERRE APPARTENANT À L'ÉPOUSE DU SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, TOUS SONT À PRÉSENT RESPONSABLES ET PORTENT L'IGNOBLE CULPABILITÉ DU GRAVE PÉCHÉ ET DES DÉSORDRES DE L'ÉGLISE DE LUBUMBASHI,** et ne manqueront point à subir la même punition de la part du Tout-Puissant.

L'Église-Épouse de Christ qui a reçu la pure Semence de la Parole au travers d'un mandat divin spécial relié à l'histoire du salut devra être Sainte et purifiée de toute erreur doctrinale et de tout genre de péché et de souillure, pour être présenté irrépréhensible au Seigneur lors de son Retour (Eph.5:27, etc.). Nous n'allons pas à un pique-nique organisé au bord d'une plage ! Nous allons vers un lieu où règnent la justice, la paix et la sainteté divines, dans la Jérusalem céleste, et nous devons nous séparer de tout ce qui est condamnable par Dieu et par Sa Parole infaillible de l'Écriture, et nous conformer mot pour mot et lettre pour lettre à chaque Écriture dans chacun des domaines de notre vie, si réellement nous avons reçu la grâce !

Combien de fois, le Seigneur Jésus-Christ Lui-même nous a-t-il parlé depuis le Centre de Krefeld, tant par les prédications que par les écrits et les lettres circulaires ? Combien de fois nous a-t-il d'avance parlé au travers de la bouche de son serviteur et prophète en notre temps, que nous continuons à poursuivre inconsidérément notre route d'impiété ! Combien de fois il devra nous être exhorté de prendre garde à nous-mêmes et à nous examiner nous-mêmes tout entier face au miroir de l'Écriture, afin de pouvoir nous mettre en ordre en toute chose avec Dieu et avec Sa Parole, et aussi les uns avec les autres ? Cependant, ceux même qui prétendent être serviteurs et ministres de la Parole, alors qu'ils ne sont en réalité pas, sont eux-mêmes qui foulent consciemment et inconsidérément la Parole, et les croyants qui prétendent avoir été sauvés et avoir reçu la grâce les suivent dans leurs débordements !

C'est à présent maintenant que tout mal devra prendre fin dans l'Église du Seigneur, et chacun devra être témoin de ses propres yeux du déferlement de la puissance de Dieu sur l'ensemble de l'Église par le moyen duquel le Seigneur infligera de manière directe Sa punition contre chaque sorte de péché et de souillure qui existent parmi Son peuple, et aucun ne sera épargné. Car, le jugement divin devra tout d'abord commencer par la Maison de Dieu, et la crainte et le respect pour Dieu et pour Sa Parole qui furent au commencement (Act.5:1-11) devront premièrement être ramenés dans l'Église rachetée, avant que ne soit rendue possible la sanctification agréable au Seigneur et l'achèvement de l'Oeuvre de Dieu dans la perfection.

C'est à présent en ce moment même que chacun de nous saura pertinemment comprendre que la Parole que nous avons reçue n'est pas la Parole qu'un pauvre chasseur américain de Kentucky nous aurait apportée, et qu'un gentil vieillard docteur de Krefeld en Allemagne nous aurait enseignée, **mais qu'il est question de la Parole infaillible du Seigneur Jésus-Christ qui est l'Alpha et l'Oméga, et le Dieu Tout-Puissant, le même qui a exposé Sa Parole révélée de restauration de toutes choses depuis le Branham Tabernacle au temps de frère Branham est le même qui nous enseigne et nous nourrit de cette même Parole depuis le Centre Missionnaire de Krefeld en Allemagne.** Et que les serviteurs et envoyés par le moyen desquels Il parle à Son Épouse sur terre ne constituent en réalité que Ses vases de terre choisis pour accomplir Son Œuvre liée au plan du salut de Dieu.

La Parole que nous, Église du Dieu vivant, avons reçue sous un mandat spécial relié au plan du salut, n'est ni la Parole d'un prophète ou d'un apôtre de la Bible, moins d'avantage celle de Branham ou de Frank. **Elle est la Parole infaillible du Seigneur Jésus-Christ le Dieu Tout-Puissant, et elle est éprouvée et conforme à 100 % à chaque trait de l'Écriture, et elle ne se retrouve dans aucune église ou dénomination,** car celles-ci sont fondées par des hommes.

Tous nous devrions savoir en premier que lorsqu'un véritable envoyé de Dieu nous expose la Parole, tant par paroles que par écrits, nous avons affaire au Seigneur Lui-même. Lorsque nous écoutons un tel homme nous apporter la Parole, nous écoutons le Seigneur Lui-même nous parler en personne au travers de Son vase, et pouvons-nous estimer être de Dieu (Jn 8:47; 1Jn4:6), **à condition que nous appliquions l'obéissance complète à la foi en cette Parole que nous avons reçue.**

Lorsqu'une personne méprise et foule en toute conscience les prescriptions, les ordonnances et interdiction des Saintes Écritures, par conséquent ce qui nous est enseigné sous mandat divin tant par prédication que par écrit, **cela montre en soi qu'elle n'est réellement pas sauvée et n'appartient visiblement pas au troupeau racheté par le sang précieux de Christ.** Une telle personne est à proprement parler un blasphémateur que le Seigneur devra exclure de son Royaume (1Cor.6:9,10, etc.). Et c'est dans cette ignoble condition que se retrouvent les responsables de l'Église de Lubumbashi avec leur conseil des diacres.

Lorsqu'un croyant traîne un autre croyant devant les incroyants du monde, par exemple devant un chef coutumier, devant un bureau de quartier, un bureau de police ou de l'ANR, devant une institution de justice mondaine ou un quelconque tribunal d'hommes incroyants pour revendiquer ses droits dans l'affaire de conflit qui l'oppose à son frère ou à sa sœur en Christ, **ce croyant devra savoir qu'en ce moment-là même il se rend le plus coupable dans l'affaire devant Dieu, quelque soit la nature du conflit qui l'oppose à son frère et à sa sœur en Christ, même si ces derniers étaient coupables dans l'affaire. Car, en ce moment-là, ce croyant s'est placé sous l'influence totale du méchant, s'est par cela révolté de manière ouverte contre**

Christ, Le Chef et la Tête du Corps qui est Son Église; il se rend ainsi coupable du plus vilain blasphème jamais fait contre Dieu et s'exclue automatiquement de Son Église et de Son Royaume, se classant par conséquent dans la liste des personnes qui seront jugées et condamnées au jour du jugement.

Et ce qui rend encore plus évidente cette dernière conclusion **est que Dieu ne lui accordera guère le chemin de retour pour pouvoir se repentir et réparer son grave tort dans Son Église.** C'est ce qui même arrive aux responsables de l'Église de Lubumbashi ainsi qu'à leurs collègues décédés avec lesquels ils ont dû troubler l'Œuvre de Dieu.

L'Esprit a bien insisté sur la chose que nous devrions profondément reconnaître que Dieu dans Sa Parole interdit aux croyants de régler leurs différends devant les incroyants, qu'il soit en matière de couple ou de toute autre affaire qui concerne l'Église ou les croyants, **mais qu'au contraire cette divine prérogative revient à l'Église au travers de ses anciens auxquels Dieu, par Son Esprit, a accordé la sagesse de juger et de se prononcer sur ses affaires et sur les affaires de Ses croyants (1Cor. 5:12; 6:5).**

Ainsi dit le Saint-Esprit au travers des citations ci-après:

*"Quelqu'un de vous, lorsqu'il a un différend avec un autre, ose-t-il plaider devant les injustes, et non devant les saints? Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? Et si c'est par vous que le monde est jugé, êtes-vous indignes de rendre les moindres jugements? Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges? Et nous ne jugerions pas, à plus forte raison, les choses de cette vie? **Quand donc vous avez des différends pour les choses de cette vie, ce sont des gens dont l'Église ne fait aucun cas que vous prenez pour juges!** Je le dis à votre honte. Ainsi il n'y a parmi vous pas un seul homme sage qui puisse prononcer entre ses frères. **Mais un frère plaide contre un frère, et cela devant des infidèles!** C'est déjà certes un défaut chez vous que d'avoir des procès les uns avec les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt quelque injustice? Pourquoi ne vous laissez-vous pas plutôt dépouiller? **Mais c'est vous qui commettez l'injustice et qui dépouillez, et c'est envers des frères que vous agissez de la sorte! Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu?** Ne vous y trompez pas: ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu" (1Cor. 6:1-10);*

"Maintenant, l'Épouse est montée, le reste est laissé ici. Et c'est ce dernier qui apparaît à la seconde résurrection. *«Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection, la seconde mort n'a point de pouvoir sur eux.»* C'est vrai. La seconde résurrection, ce sera le jugement du trône blanc, alors l'église... *«Ne savez-vous pas, a dit Paul,... **vous allez chez les incroyants, les hommes de loi et ainsi de suite alors que ce sont les saints qui jugeront la terre.»*** **CES CAS DEVRAIENT ÊTRE JUGÉS DEVANT L'ÉGLISE, NON PAS DEVANT DES MAGISTRATS INJUSTES ET AINSI DE SUITE, C'EST PLUTÔT DEVANT**

L'ÉGLISE QUE NOS CAS DEVRAIENT L'ÊTRE. VOUS VOUS TRAINÉZ LES UNS LES AUTRES DEVANT LES TRIBUNAUX. QUE DIEU AIT PITIÉ D'UN HOMME QUI AMENERA UN CHRÉTIEN DEVANT LES TRIBUNAUX. C'EST VRAI. PAUL LES A MÊME DÉFIÉS DE LE FAIRE"(W. Branham - Jeffersonville, Indiana-usa/ Dim. 28 Juin 1959S);

" Que ce soit pour le couple ou pour la famille, ou parmi les frères et soeurs, **pour tous la Parole est pleinement suffisante pour qu'au travers d'Elle seule une sentence juste soit prononcée. AUCUN CROYANT NE DOIT CHERCHER À FAIRE VALOIR SES DROITS À L'ÉGARD DE SON FRÈRE OU DE SA SOEUR EN CHRIST PAR LE MOYEN D'UN AVOCAT OU DEVANT UNE COUR DE JUSTICE. PAUL A REPRIS LES CROYANTS QUI FAISAIENT VALOIR LEURS DROITS DEVANT DES JUGES INCRÉDULES, PLUTÔT QUE D'AVOIR CHERCHÉ À LE FAIRE AUPRÈS DES SAINTS (1 COR. 6). TOUS CEUX QUI CHERCHENT À FAIRE VALOIR LEURS DROITS DEVANT DES JUGES NON-CROYANTS MÉPRISENT DIEU ET SA PAROLE; ILS EXPOSENT L'ÉGLISE DU SEIGNEUR À LA MOQUERIE DES INCRÉDULES ET JETTENT AINSI DES PERLES AUX POURCEAUX. AUCUN DE CEUX QUI, EN CONNAISSANCE DE CAUSE, C'EST-A-DIRE VOLONTAIREMENT, FOULE AUX PIEDS LA PAROLE DE DIEU NE SORTIRA DE LA IMPUNI. CELUI QUI A RECOURS A UN JUGE DE CE MONDE REND NUL LE DROIT DIVIN, CAR IL A CHERCHÉ SON PROPRE DROIT PAR LA VOIE DES INCRÉDULES.** Par exemple, comment dans l'affaire d'un couple, un juge de ce monde peut-il prononcer ce qui est juste, alors qu'il ne connaît lui-même aucunement la Parole de Dieu? Il ne sait pas ce qui est écrit dans Matthieu 5.32, ou encore dans Matthieu 19.9, 1 Corinthiens 7.10,11 ou 15, ainsi que dans beaucoup d'autres passages bibliques du Nouveau Testament encore, sans compter tous ceux qui se trouvent dans l'Ancien Testament, d'Exode 20 à Malachie 2.16.

TOUT CE QUI ARRIVE AUX CROYANTS N'EST PAS D'ORDRE PRIVÉ OU UNE AFFAIRE DE FAMILLE, CAR DÈS QUE CELA ABOUTIT DANS LE DOMAINE PUBLIC CELA CONCERNE TOUJOURS L'ÉGLISE TOUT ENTIÈRE. C'EST POURQUOI LE DROIT DIVIN, AU TRAVERS DE LA PAROLE, DOIT ÊTRE PRONONCÉ SANS PARTI PRIS ET DANS L'ÉGLISE.

En cas de litige il est toujours nécessaire qu'il y ait un médiateur qui prononce la sentence juste. Le médiateur ne doit cependant appartenir à aucun parti, ni donner droit à une des parties en conflit; il doit au contraire servir d'intermédiaire et chercher à réconcilier ceux qui sont en différend. Notre Rédempteur en est le meilleur exemple. Il fut le Médiateur de la Nouvelle alliance, et en Lui l'humanité partagée en deux fut réconciliée avec Dieu. **Celui qui se soustrait aux directives justes de la Parole prononcées au-dedans de l'Eglise et se dresse contre elles, fraye son propre chemin. Nous devons arriver, comme l'enseignait Paul, à ce que des**

hommes éprouvés dans la foi jugent d'une affaire afin qu'elle soit éclaircie"(Lettre circulaire N° 41 – Janvier 1994 - E. Frank);

" Tout frère et toute sœur qui ont des problèmes de couple, ou même un problème de divorce [également celui d'avec son frère ou sa soeur en Christ- N.D.E], et qui se soustraient aux ministères que Dieu a placés dans l'Eglise, se trompent eux-mêmes. Parce qu'ils ne respectent pas les bergers et la Parole de Dieu ils suivent leur propre chemin, **C'EST-À-DIRE QU'ILS PRENNENT UN AVOCAT ET VONT AU JUGE, COMME SI CEUX-CI ÉTAIENT COMPÉTENTS POUR LES CROYANTS. CELUI QUI LORS D'UN PROBLÈME DE COUPLE [également aussi lors d'un problème avec son frère ou sa sœur en Christ - N.D.E) S'ADRESSE DÈS LE COMMENCEMENT À CEUX DU MONDE AU LIEU DE CHOISIR LE CHEMIN BIBLIQUE, SE PLACE SOUS L'INFLUENCE "DU MÉCHANT", SE TROUVE EN RÉVOLTE OUVERTE CONTRE CHRIST QUI EST LA TÊTE DU CORPS, LEQUEL EST SON ÉGLISE, ET REND NULLE POUR LUI-MÊME LA PAROLE DE DIEU. LUI OU ELLE, PEU IMPORTE LEQUEL EST ALLÉ CHEZ L'AVOCAT EN PREMIER, DOIT SAVOIR QU'EN AGISSANT AINSI IL SE REND COUPABLE DU PLUS VILAIN BLASPHEME CONTRE DIEU, PARCE QUE DE CETTE MANIÈRE LES CROYANTS SONT EXPOSÉS À LA MOQUERIE DEVANT LES INCRÉDULES ET TOUT LE MONDE, EUX QUI ONT POURTANT ÉTÉ RACHETÉS À UN GRAND PRIX PAR LE SEIGNEUR.**

En général ce sont justement les coupables qui se défont des lieux matrimoniaux, puis ensuite de la communion ordonnée bibliquement, parce que dans cet état ils ne peuvent subsister dans l'Église"(Le mariage - problème ancien - E. Frank);

" J'étais prête à porter l'affaire devant le tribunal, **MAIS LE FRÈRE FRANK M'A DIT DE NE PAS LE FAIRE PARCE QUE C'EST CONTRAIRE AUX ÉCRITURES (I Cor. 6)**"[Lettre de Sarah Branham - "Emportes-le avec toi!"].- **Fin des citations.**

Lorsqu'un croyant pèche, il devra être soumis au jugement de la Parole au sein de son assemblée, mais lorsqu'il s'agit d'une assemblée locale toute entière, celle-ci devrait être soumise au jugement de la Parole par l'ensemble des assemblées appartenant au Corps du Seigneur. On ne devrait point se charger du péché de l'autre en en ayant été témoin tout en se gardant de le reprendre conformément aux principes de la Parole (Lév.19:17; Mat.18:15-17).

Nous devons à présent reconnaître que l'horrible mal dont s'est chargée l'Église de Lubumbashi, y compris tous ses péchés et ses désordres, et dont l'ensemble du Corps de Christ a pu avoir connaissance au travers du vaste mémoire qui lui fut partagé depuis 2021, **EST À PRÉSENT SANS CONTESTATION EN PARTAGE À TOUTES LES ASSEMBLÉES DE L'ÉPOUSE DE CHRIST AU NIVEAU UNIVERSEL.**

Citation: " AINSI NOUS DEVONS COMPRENDRE, BIEN-AIMÉS FRÈRES ET SŒURS, QUE TOUT CE QUI SE PASSE SUR TERRE DANS UNE ASSEMBLÉE, N'EST PAS UN PROBLÈME LOCAL, C'EST INTERNATIONAL" (Réunions des serviteurs/ Bruxelles, Mai 2009 - E. Frank).

Le vaste mémoire partagé au Corps entier de Christ depuis 2021 a pris une année entière dans sa rédaction dans les conditions les plus insupportables et les combats les plus funestes de Satan, et a eu ses deux années pour pouvoir être entièrement lu par chaque serviteur et chaque croyant appartenant au Corps de Christ. Cependant, aucune réaction n'a été constatée et tout est resté sous silence. À présent, il ne consiste que de prononcer un jugement devant le Seigneur Tout-Puissant et devant Sa Parole reçue.

Ainsi, que tous, serviteurs et croyants de chaque assemblée de Christ l'entendent et se rassurent le fait que **LE JUGEMENT DIVIN QUI REPOSE SUR L'ÉGLISE DE LUBUMBASHI REPOSE DE MÊME SUR CHACUNE DES ASSEMBLÉES DU CORPS DU SEIGNEUR, JUSQUE MÊME SUR CELLE DE KREFELD EN ALLEMAGNE D'OÙ PARVIENT LA PAROLE DU TOUT-PUISSANT**, et que Dieu se retournera rudement contre toutes les assemblées de l'Épouse de Christ, afin de pouvoir la discipliner, et qu'elle ne demeure pas indifférente au sujet des maux qui se trouvent en son sein et qui causent préjudice à la précieuse Parole qu'elle a reçue, et à l'Œuvre de Dieu qui s'opère sous un mandat spécial.

Que ceci soit encore crié plus haut et plus fort sur le fondement de la Sainte Parole de Dieu devant le Seigneur Jésus-Christ qui est le Dieu Tout-Puissant, et devant Sa Parole: **L'ÉGLISE DE KREFELD EN ALLEMAGNE AINSI QUE TOUTES LES ASSEMBLÉES DE L'ÉPOUSE DE CHRIST SUR TERRE, SANS EXCEPTION, SONT TOUTES RENFERMÉES SOUS L'HORRIBLE PÉCHÉ DE L'ÉGLISE DE LUBUMBASHI, ET AUCUN AVANCEMENT DE L'OEUVRE DE DIEU NE SERA RENDU POSSIBLE DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE-ÉPOUSE JUSQU'À CE QUE LE MAL DE L'ÉGLISE DE LUBUMBASHI AINSI QUE LES DÉSORDRES DES DÉCHIREMENTS QUI SE TROUVENT EN SON SEIN COMME AUSSI AU SEIN DES AUTRES ASSEMBLÉES DE L'ÉPOUSE EN SOIENT RÉPRIMÉS ET OTÉS.**

LE MAL GRAVE DE L'ÉGLISE DE LUBUMBASHI AINSI QUE TOUS SES DÉSORDRES COMME AUSSI CEUX DES ASSEMBLÉES DE MÊME ENVERGURE DE FOI QUI SE TROUVENT SOUS LE MÊME MANDAT DIVIN REPOSENT SUR LE COMPTE DE TOUTES LES ASSEMBLÉES DE L'ÉPOUSE DE CHRIST, EN SORTE QUE CHAQUE SERVITEUR ET CHAQUE CROYANT QUI EN FAIT PARTIE DOIVENT À PRÉSENT EN RÉPONDRE DEVANT DIEU, DU FAIT QU'ON S'Y SOIT TU APRÈS QUE TOUS LES FAITS FUSSENT EXPOSÉS À LA CONNAISSANCE DE TOUS DANS LE VASTE MÉMOIRE PUBLIÉ EN AOÛT 2021.

Citations: "LA RAISON POUR LAQUELLE VOUS AVEZ TANT DE DIFFICULTÉS, C'EST PARCE QUE VOUS NE SUIVEZ PAS LES PRINCIPES DE LA BIBLE. SI QUELQU'UN DANS L'ÉGLISE CAUSE DES TROUBLES, OU QUE QUELQUE CHOSE AILLE MAL, VOTRE DEVOIR N'EST PAS D'ALLER PARLER DE CET HOMME OU DE CETTE FEMME. VOTRE DEVOIR, C'EST D'ALLER VERS CET HOMME OU CETTE FEMME, ET DE LUI DIRE SON ERREUR..." (Dim. 15 Septembre 1957/ Jeffersonville, Indiana, USA);

"... VOUS VOYEZ, AUSSI LONGTEMPS QU'UN FRÈRE EST SOUS CETTE PROTECTION DE L'ÉGLISE, LE SANG DE CHRIST LE PROTÈGE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE NOUS N'ARRIVONS PAS À FAIRE MARCHER L'ÉGLISE COMME IL FAUT... ET SI VOUS, VOUS VOYEZ QU'IL Y A QUELQUE CHOSE, C'EST VOTRE DEVOIR DE VENIR VERS NOUS ET DE DIRE: "VOUS DEUX, VENEZ ICI, RÉCONCILIEZ-VOUS. NOUS ALLONS ARRANGER CE PROBLÈME..." ...ET ALORS, AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS NE FAITES RIEN À CE SUJET, LE SANG DE JÉSUS-CHRIST NOUS PROTÈGE CEPENDANT TOUS DEUX... MAIS ALORS, CE VIEUX CANCER ENGENDRERA UN AUTRE CANCER, ET CE CANCER ENGENDRERA UN AUTRE, JUSQU'À CE QUE FINALEMENT, L'ÉGLISE ENTIÈRE EN TOMBERA MALADE.... VOS PÉCHÉS VOUS SÉPARENT. ET DIEU VOUS EN TIENDRA POUR RESPONSABLES, FRÈRES! Maintenant, mettez donc cette chose en ordre"(Sam. 27 Septembre 1958/ Jeffersonville, Indiana, USA).

<< ALORS, SI VOUS ÊTES AU COURANT DE QUELQUE CHOSE QUI NE VA PAS DANS L'ÉGLISE, QUE CE SOIT UN INDIVIDU, OU UNE PERSONNE, OU QUOI QUE CE SOIT, VOUS ÊTES TENU DE FAIRE QUELQUE CHOSE ET AUREZ À RÉPONDRE DEVANT DIEU SI VOUS N'ÉCLAIRCISSEZ PAS LA CHOSE; VOUS, L'ÉGLISE. MAINTENANT, SOUVENEZ-VOUS EN, LA CHOSE NE REPOSE PAS SUR MES ÉPAULES, ELLE REPOSE SUR LES VÔTRES. ET TOUT CE QUI NE VA PAS DANS L'ÉGLISE, DIEU VOUS FERA RÉPONDRE DE CELA. C'EST AINSI QU'IL CONDUIT SON ÉGLISE. C'EST AINSI QU'IL EN EST DANS LA BIBLE. C'EST LÀ L'ORDRE DE LA BIBLE...>> (22 Septembre 1957/ Jeffersonville, Indiana, USA) - W.M BRANHAM - Fin des citations.

À présent, tout est bloqué et aucun progrès ne sera constaté dans l'ensemble de l'Épouse pour la pleine restauration et l'achèvement par le moyen de la puissance de l'Esprit, jusqu'à ce que la situation présente soit bibliquement résolue. Et cela principalement à cause du mal grave de l'Église de Lubumbashi ainsi que de ses déchirements sans fondement, qui reposent sur le compte de toutes les assemblées de Christ sur terre.

Et il faut que ce qui suit soit dit avec pleine assurance devant Jésus-Christ et devant l'Épouse entière : **si une seule fois encore l'Église de Krefeld, par ses ministres et ses responsables, continue inconsidérément à avoir, par le moyen du partage de la Parole, communion avec les assemblées du Corps de Christ, par conséquent avec l'Église de Lubumbashi, c'est par ce fait qu'elle proclamera devant tous s'être consciencieusement et volontairement retournée contre la Parole du Tout-Puissant qui parvient d'elle sur l'ensemble de l'Épouse sur terre, et que par ce fait elle déclare valeureusement qu'elle a pris fermement position pour le mal grave de l'Église de Lubumbashi qui repose sur le compte de toutes les assemblées de l'Épouse de Christ sur terre !**

Tout devrait premièrement s'arrêter et que les choses soient mises en ordre au sein de l'ensemble de l'Épouse sur terre, **c'est-à-dire que le péché de l'Église de Lubumbashi devrait au préalable être condamné et réprimé de dessus l'Épouse depuis le mandat divin, et qu'il devra être enjoint à l'Église de Lubumbashi de pouvoir réparer son dommage devant le Corps entier de Christ conformément à la procédure biblique qui lui fut enjointe dans le mémoire publié depuis 2021, et que de même que cessent tous ses vains déchirements sans fondement qui causent préjudice à l'Œuvre de Dieu, de sorte que tous les croyants reviennent de leurs séparations sans fondement et soient rassemblés dans le même lieu, c'est-à-dire au quartier Bel-Air, comme il en est recommandé.**

Dans le cas contraire, toutes les prédications et méditations bibliques retransmises et suivies en direct de Krefeld ne pourront servir à rien, et nous ne continuerons qu'à tourner autour d'un cercle vicieux tout en maintenant le jugement divin au-dessus de nous qui formons l'Épouse de Christ. Nous aurons beau parlé de la restauration, de la dernière Action et de l'enlèvement, cela ne servira à rien pour le moment, car tout est bloqué et cela empêche à l'Esprit du Seigneur d'entrer en action dans les assemblées de l'Épouse de Christ qui se sont conformées au mandat divin de l'heure, afin de pouvoir procéder à leur pleine restauration. Que ceci soit rassuré à tous devant Jésus-Christ et sur le fondement de Son infaillible Parole reçue !

Le Seigneur ne pourra en aucune façon restaurer une Église qui s'est placée sous le jugement à cause d'un mal non réprimé, et qui succombe à de vains déchirements sans fondement qui sont dûs à de prises injustes de position des croyants pour des prédicateurs qui n'ont réellement point été ordonnés par Dieu et qui ne peuvent en aucune façon prouver sur le fondement biblique la légitimation de leur appel au ministère !

Aucune assemblée ne peut oser dire que le problème de l'Église de Lubumbashi ne le concerne point, en cette phase où le problème local n'a su être maîtrisé et solutionné dans ses limites. Car, l'enlèvement de l'Église-Épouse n'est pas une affaire individuelle. L'enlèvement de l'Église-Épouse est un fait collectif et universel de l'ensemble de tous les croyants de toutes les assemblées locales qui forment l'Épouse de Christ qui est Son Corps, et celle-ci devra être

présentée à son Seigneur sans tâche, ni ride et irrépréhensible. Elle ne devra emporter avec soi le péché de quelque croyant d'avantage moins de quelque assemblée locale. **Si l'Église de Lubumbashi ne pourra guère être prête pour l'enlèvement à cause de son péché grave et de ses désordres, alors toutes les autres assemblées de l'Épouse de Christ devront de même se rassurer de ne devoir en aucune manière être prêtes pour l'enlèvement, car elles ne pourront jamais être enlevées sans l'Église de Lubumbashi.**

L'Église de Lubumbashi devra servir d'exemple pour tous ! Dieu la frappera et l'humiliera devant le monde entier et devant les incrédules aux yeux desquels elle s'est déshonorée et a méprisé la Parole de l'Alliance qu'elle a reçue ! Que tous, à présent, observent attentivement ce qui devra arriver à tous les croyants de l'Église de Lubumbashi ! De même qu'ils ont exposé la honte du Corps de Christ au mépris des incroyants, Dieu le Tout-Puissant à Son tour les frappera sans pitié de pestes incurables et de folie la plus aiguë en sorte que les croyants se dénuderont entièrement le corps à la vue du soleil et de tous les hommes sur toute la terre ! Ainsi, la crainte et le respect pour Dieu, pour Sa Parole et pour Son Église saisira tout celui ou celle qui en sera témoin. Mais alors, gare à quiconque qu'il soit prétendu prophète ou autre, qui osera venir en aide à quelque membre de l'Église de Lubumbashi en lui imposant les mains pour essayer d'ôter de sur lui le jugement divin ! Et quiconque sera témoin de la frappe divine donc sera victime l'Église de Lubumbashi secouera sa tête et sifflera d'étonnement. Et que lorsque l'on se demandera pourquoi ceci est arrivé, la réponse sera formelle : **c'est parce qu'ils ont désobéi à la Parole du Seigneur qu'ils ont reçue, et qu'ils ont commis le mal.**

Dieu le Tout-Puissant devra discipliner l'Église-Épouse entière en la frappant des maux sans remède, afin de pouvoir la purifier de ses désordres, de ses souillures et de son indifférence.

Non ! L'Épouse de Christ qu'il s'est rachetée par Son précieux sang n'ira point au jugement. Mais l'enfer avec toutes ses puissances démoniaques montera en elle et récupérera d'elle tous ce qui lui appartient et qui constitue une peste attachée au Corps de Christ. Tout ceux qui mourront dans leur péché descendront en enfer et iront au jugement terminal !

Le Seigneur devra purifier son Église de toute injustice et de toute souillure possible qui soient, avant que nous puissions expérimenter les dernières promesses après lesquelles nous soupirons.

L'Église du Seigneur n'est nullement une institution humaine pour que ses affaires eussent raison d'être soumise au jugement des hommes. Elle est la plus haute institution de Dieu sur terre qui existe, et en elle se meut la Toute-Puissance créatrice de Dieu qui la conduit dans toute la Vérité absolue de Dieu, et la sanctifie par Elle. Elle n'a pas besoin de policiers ou de quelqu'institution d'hommes pour sa sécurité. Le Saint-Esprit qui agit en elle est au-dessus de tout ce que l'on peut prétendre être une sécurité, et c'est le Saint-Esprit qui ordonne tout en elle de manière surnaturelle et conformément à l'Écriture et à la volonté de Dieu.

Jean-Pierre Kalombo Diteng et ses associés ont défié Christ qui est la Tête du Corps qui est son Église, à laquelle ils ont délibérément jeté l'opprobre aux yeux des incrédules et l'ont profanée par leur moyen !

Jean-Pierre Kalombo Diteng et ses associés ont déshonoré et humilié l'Épouse du Roi des rois, en la dévêtissant pour exposer sa honte devant tous. Ils devront subir les conséquences de leur ignoble action blasphématoire de par le Juge Suprême, de la même manière que le devra l'Église de Lubumbashi qui les a laissés commettre ces infâmes actions en son nom et continuer même à la diriger.

Et l'Épouse entière de Christ subira une rude discipline de la part du Tout-Puissant, du fait qu'elle se fût tue et n'eût point réprimé l'affaire après qu'elle lui fût portée à la connaissance par écrit.

Que l'Église de Krefeld ainsi que toutes les assemblées de l'Épouse de Christ sur terre l'entendent ! Et le défi est offert à quiconque, serviteur ou fidèle, qui oserait le contredire de pouvoir monter devant le Seigneur Jésus-Christ et devant le Corps entier de l'Épouse et d'en prouver le contraire sur le fondement de la Parole reçue ! **Tous les membres de l'Église de Christ sans considération de qui que ce soit sont présentement tous renfermés sous le péché grave de l'Église de Lubumbashi et doivent sans manquement répondre devant le Dieu Tout-Puissant !** Personne n'a le droit de prétendre être sans culpabilité, à présent. Il faudra donc au contraire qu'il soit enjoint à tous d'en tirer les conséquences !

Et il devra être rassuré à tout ministre qui ait osé continuer à tendre sa main d'association aux deux méchants responsables de l'Église de Lubumbashi après qu'il fût informé du mal dont ces derniers se sont rendus coupables, **qu'il n'est réellement pas un vrai ministre de Dieu.** Il s'est bien par cela au contraire manifesté ouvertement comme étant un imposteur et usurpateur qui recherche plutôt la popularité et la gloire des hommes.

Jean-Pierre Kalombo Diteng, son collaborateur, le faux docteur de Kamonia qui l'encourage dans le mal, ainsi que son conseil des diacres, usent de tous les moyens possibles pour vêtir leurs femmes afin de pouvoir les faire honorer, cependant méprisent l'Épouse du Roi des rois et la déshonore publiquement en exposant la honte de ses membres à la vue du soleil et de tout le public. Voici, Dieu frappera leurs propres femmes d'horrible stupeur et de folie la plus aiguë, en sorte qu'elles se dévêtiront à la vue du soleil et de tout le monde sur terre ! Ainsi, ceci apprendra à tous les croyants de savoir reconnaître ce que cela signifie aux yeux du Seigneur d'exposer au public et devant les incrédules les affaires privées qui appartiennent à Sa tendre Église qui est Son Épouse et Son Corps qu'Il a rachetée à grand prix par Son sang versé à la croix de Golgotha.

Tous ceux qui considèrent Pierre Omatuku de Kamonia comme étant "docteur" de la Parole, doivent à présent s'en désillusionner et reconnaître qu'ils ont plutôt à faire à un faux

docteur comme Balaam, le faux docteur, qui enseignait à Balak à commettre des choses anti-Parole c'est-à-dire antichrists (Apoc.2:14). Un vrai docteur, comme Paul, conduira toujours les croyants à l'obéissance à la Parole qu'il prêche et enseigne (Rom.1:5; Tit.1:1, et autres), et non à la désobéissance et à l'impiété.

C'est bien compréhensible que Kalombo Diteng commette les actions blasphématoires dont il s'est rendu coupable devant Dieu, à cause de sa criante ignorance sur les vérités de la Parole de Dieu et de sa méchanceté. Mais cela ne peut l'être pour Omatuku de Kamonia, car celui-ci connaît pertinemment bien toute la volonté divine qui est exposé tant dans les Écritures que les citations des prédications comme aussi de celles que l'on retrouve dans les brochures et les lettres circulaires publiées sous mandat divin. C'est donc consciencieusement sous révolte préméditée contre Dieu que Pierre Omatuku de Kamonia a influencé son collaborateur à commettre des actions antichrists et hautement blasphématoires, afin de pouvoir satisfaire son coeur plein de méchanceté.

Jean-Pierre Kalombo Diteng et son faux docteur se sont pleinement démasqués comme n'étant pas véritablement des serviteurs de Dieu. Ces deux méchants hommes avec ceux qui les appuient dans leurs actes antichrists et blasphématoires sont tous des instruments de Satan infiltrés parmi le troupeau de Dieu pour apporter la destruction sur l'Oeuvre de Dieu, par le moyen des conflits et d'irréparables désagréments qu'ils éveillent parmi le peuple Dieu. Et tout croyant qui oserait les considérer toujours comme étant des serviteurs de Dieu après que leurs fruits se soient pleinement manifestés devant tous, montre par cela qu'il n'est lui-même nullement un véritable croyant, mais qu'au contraire simplement un fanatique semblable à ceux des dénominations qui s'attachent à des personnes n'ayant jamais reçu d'appel de Dieu, au lieu de s'attacher uniquement à Christ et à Sa Parole.

C'est bien le fait qui prouve réellement que les déchirements de l'Église de Lubumbashi ne reposent sur aucune raison biblique, mais plutôt sur de prises de position pour des prédicateurs qui sont pourtant sans légitimation divine. Si ce fut réellement pour la cause de la Parole que les croyants et les ministres qui ont appuyé Jean-Pierre Kalombo Diteng à devoir déchoir arbitrairement son collaborateur, Prosper Umba, à cause de sa vie de fornication révélée à la vue et à l'ouïe de tous, pourquoi le laissent-ils librement vaquer dans le service divin malgré qu'ils fussent bien informés de l'acte grave et horriblement blasphématoire dont il s'est rendu coupable contre Christ et Sa Parole aux yeux de tous, et dont il se refuse consciencieusement devant tous de s'en repentir afin de pouvoir réparer son tort?

C'est bien cela qui prouve à suffisance que les croyants de l'Église de Lubumbashi participent à la destruction de l'Oeuvre de Dieu opérée sous mandat divin, en se mêlant aux vains conflits qui gèrent leurs ministres auto-ordonnés qui se battent en vérité entre eux pour la cause

de leur égoïsme, leur cupidité et leurs convoitises de toute sortes, et que ce n'est nullement pour la cause de Christ et de Sa Parole.

C'est la raison pour laquelle il devra encore d'avantage être enjoint à tous ceux qui se sont retirés du rassemblement biblique qui a lieu au quartier Bel-Air et qui se furent formés en des conglomerats religieux d'aventuriers, **de pouvoir retourner dans l'immédiat dans l'unique communion sous mandat divin dans la ville, afin de permettre au Seigneur de poursuivre Son Oeuvre en vue de la pleine restauration et du plein achèvement de l'Église-Épouse.** Et que tout celui qui voudra bien résister dans sa condition de rébellion devra inmanquablement se rassurer de devoir en supporter les conséquences qui s'ensuivront de la part du Tout-Puissant!

L'ANR devra s'attendre à récupérer le cadavre de leur agent Prince qui a osé tenté le Seigneur qui réside dans Son Église, en s'infiltrant furtivement dans la communion par la voie de son soudoyeur Kalombo Diteng qui le corrompt et l'enrichit avec l'argent de Dieu, bien qu'ayant pris son baptême, il ne se fût préalablement pas repenti ensemble avec son soudoyeur devant l'Église d'infâmes actions dont ils se sont rendus coupables, afin de pouvoir les réparer.

Prince est soumis au terrible jugement du Dieu Tout-Puissant qui s'abattra sur l'Église de Lubumbashi, et n'en échappera en aucune façon !

Et Dieu frappera de plaies mortelles les responsables et les diacres de l'Église de Lubumbashi, et les balaira comme de l'ordure de Son Église et de Son Royaume, à cause des actions blasphématoires dont ils se sont rendus coupables et n'ont en aucune façon voulu se repentir, et qui ont franchi la ligne de démarcation qui sépare la grâce du jugement, comme le firent Judas Iscariot, Ananias et sa femme Saphira.

Était-ce bien l'intention de Kalombo Diteng et son conseil de pouvoir flanquer les croyants du Seigneur dans une prison humaine, afin de les livrer à la maltraitance des impies et pécheurs ? Voici, le Saint-Esprit, au contraire, les saisira tous, et les projetera dans Sa prison où ils iront rejoindre leurs collègues avec lesquels ils ont pu dérangé l'Église et l'Œuvre de Dieu !

Une mise en garde fut adressée à tous, serviteurs comme croyants, de n'avoir aucune communion avec l'Église de Lubumbashi qui s'est rendue coupable de grave crime contre Dieu et contre Sa Parole. Cependant, certains, parmi lesquels Emmanuel Tshilay de Kolwezi, récemment décédé, aux contacts téléphoniques desquels aussi parvenaient régulièrement les lettres, enfreint l'ordre et fit le contraire pour encourager les malfaiteurs. Emmanuel Tshilay a pleinement de son être encouragé les responsables de l'Église de Lubumbashi dans leurs actes impies et destructeurs, et lui-même fut coupable et responsable de division dans sa propre Église, et est récemment décédé en ayant laissé l'Eglise de Kolwezi en état de déchirement sans fondement et dont il a été responsable. Emmanuel Tshilay devra répondre de tous ses actes devant le Juge Suprême au jour du jugement !

Tous ceux de l'extérieur qui ont osé avoir communion avec l'Église de Lubumbashi après qu'une mise en garde contre toute communion soit communiquée, n'échapperont en aucune façon au terrible châtement du Tout-Puissant qui en sera le partage!

Avant que l'humanité entière plie le genou et reconnaisse au Jour du Seigneur que Jésus-Christ est le Seigneur Dieu le Tout-Puissant et le Roi des rois (Ésa.45:23; phil.2:10,11; Apoc.1:8; 19:11-16, etc.), il faudra premièrement que maintenant l'Église du Seigneur le reconnaisse et le confesse, et que tout croyant plie le genou devant Lui et devant Sa Parole, et Le laisse jouir entièrement de tous Ses droits sur lui !

Jésus-Christ est le Seigneur Dieu, et Le seul et unique Seigneur Dieu le Tout-Puissant, l'Alpha et l'Oméga, le premier et le dernier ! (Esa.44:6; 48:12; Apoc.1:8; 22:13).

Aucun Dieu n'est au-dessus du Seigneur Jésus-Christ, tant dans les cieux que sur toute la terre, jusque même dans ses profondeurs ! Aucune créature ne Lui est comparable, car c'est Lui en tant que le Seigneur Dieu Tout-Puissant qui a, par Sa Parole et par Son Esprit, créé toutes choses (Jn 1:3; Col.1:16; Apoc.4:11, etc.). Le Seigneur de l'Ancien Testament est Le même du Nouveau Testament, et Il est le même Seigneur tant pour les croyants Juifs que pour ceux des nations (Rom.10:12), et Son Nom est le Seigneur Jésus-Christ. C'est-à-dire qu' **ÉLOHIM YAHWE** de l'Ancien Testament est le **SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST** du nouveau testament, le seul et unique Dieu qui se révèle depuis les cieux comme Père au-dessus de tous, parmi les hommes dans le Fils et dans Son Église en tant que Saint-Esprit dans les croyants, afin de pouvoir accomplir son plan de salut pour l'humanité ! Pas trois personnes en Dieu, ce qui est païen et blasphématoire, **mais un seul Seigneur et Dieu sous trois révélations principales.**

Jésus-Christ est le Seigneur Dieu et Père qui est tout en tous les croyants membres de Son Corps(Éph.1:22,23), et que maintenant d'abord dans l'Église tout genou ploie devant Lui et confesse qu'Il est l'unique et le seul Seigneur Dieu Tout-Puissant. Il demeure Le même hier, aujourd'hui et éternellement (Héb.13:8). Amen ! Amen !

C'est sous une inspiration surnaturelle et inhabituelle que le bien-aimé frère, qui est auteur de ce vaste mémoire publié en fin Août 2021, a été poussé en fin juillet 2020 à le rédiger à l'ensemble de l'Épouse de Christ sur terre, quelques semaines avant que les communautés de notre province ne revinssent des confinements décrétés par le gouvernement. Le frère auteur du mémoire relate que le Seigneur Jésus le visita la nuit du 23 au 24 août 2021 aux environs de deux heures du matin au baptistère de l'Église de Lubumbashi. Un être surnaturel venant d'une autre dimension qui fréquemment se manifestait de façon invisible à notre frère plusieurs fois durant toute la vie de sa foi, et dont la présence générait des effets de paralysie totale sur son corps, dût pour finir lui apparaître de manière brève et visible dans un corps surnaturel, et entra en contact physique avec lui du moment qu'il fut dans l'état de paralysie totale et bien conscient des faits, puis lui fit connaître son nom au travers du subconscient par la voie d'un songe inhabituel. C'est

bien cet être surnaturel qui a maintes fois de manière mystérieuse et inhabituelle influencé le frère à agir sur l'Église du Seigneur par l'exposition de la Parole en étroite conformité avec l'enseignement reçu au travers du mandat divin de l'heure.

En fin juillet 2021, presque une année après que le frère fut méchamment excommunié de l'Église et que son vaste mémoire rédigé à l'ensemble de l'Épouse arrivait déjà au terme de sa rédaction, notre bien aimé reçut au lieu où il demeurait une visite toute particulièrement singulière. Une femme de foi dénominationnelle, mère de famille, qui est aussi sa cliente, vint le voir tôt dans la matinée, et lui fit savoir qu'elle était spécialement venue lui faire connaître un ordre formel qu'elle reçut en songe à devoir lui adresser dans l'urgence. Elle fit savoir qu'aussitôt à son réveil, elle enjoignit sa jeune soeur de pouvoir mentionner dans son téléphone la phrase qui constituait l'ordre même qu'elle reçut en songe à devoir adresser au frère. Ainsi, elle sortit son téléphone, chercha l'endroit où sa jeune soeur avait enregistré la phrase qu'elle lui avait enjoint d'écrire et le trouva. Puis, elle la lit au frère.

Voici l'ordre formel qu'elle reçut en songe et qu'elle devrait donc adresser au bien-aimé frère : **"FAIS L'ÉGLISE DES SAINTS DES DERNIERS JOURS !"**

La femme ne savait pas la signification exacte de ce qu'elle disait, cependant, le frère reconnaissait pertinemment bien dès ce moment déjà ce qu'il devrait faire.

La déclaration reçue en songe ne nécessite aucune explication particulière. Nous reconnaissons à présent à quelle stade se situe le Plan de Dieu pour L'Église : **il s'agit de la pleine restauration de l'Église qui fut au commencement à la Pentecôte**, après que la pleine Parole de restauration promise et révélée en notre temps ait été parfaitement établie dans l'ensemble des Saintes Écritures et rétablie dans l'Église de Christ au travers du ministère de l'Enseignement. Cette parole a été prouvée comme étant à 100 % la Vérité de l'Écriture qui ramène les cœurs des véritables enfants de Dieu à la foi et à l'obéissance bibliques primitives, et dans lesquelles aussi ils sont sanctifiés par le moyen de l'Esprit.

Le but divin recherché par le moyen du message biblique promis que Dieu a envoyé en notre temps au travers d'un ministère prophétique spécial est que les véritables croyants qui ont reçu ce message en tant que Vérité de l'Écriture au travers du ministère de l'Enseignement divin sous le mandat de Dieu, puissent constituer l'Église-Épouse restaurée qui devra expérimenter la pleine sanctification dans la Vérité révélée et restaurée reçue, et être présentée à Christ, son Époux céleste, dans la condition énoncée d'avance dans l'Écriture: *"...Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier par la parole, après l'avoir purifiée par le baptême d'eau, afin de faire paraître devant lui cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et irrépréhensible"* (Éph.5:25-27).

Ainsi, pour chaque véritable enfant de Dieu, la totale obéissance en toute la Vérité reçue au travers du ministère de l'Enseignement divin accordé à notre frère Ewald Frank est à présent strictement obligatoire devant Dieu, en vue de l'expérience d'une pleine sanctification de l'Église de Christ pour sa préparation au Retour de Christ dans la perfection. **Et toute désobéissance à la Parole recevra sa punition directe de la part du Tout-Puissant, et ne pourra subsister dans l'Église-Épouse (2 Cor. 10:6).** Le Seigneur et Dieu Tout-Puissant désire à présent voir uniquement dans Son Église ceux qui se laissent sanctifier dans la Vérité totalement reçue sous un mandat divin, par une complète obéissance à la Parole (Éph.4:23, etc). Car, dans la Vraie Église, il n'existe aucune erreur doctrinale, aucun péché, par conséquent, aucun pécheur. Elle est rachetée et sauvée, et il n'y a que des œuvres du salut et de la rédemption qui sont le fruit de la lumière, qui se manifestent en elle. C'est la raison pour laquelle aucun véritable croyant racheté ne pourra tolérer une seule erreur doctrinale ou un seul péché, mais aura toujours le soin d'amener chaque chose en lumière et de condamner tout ce qui appartient aux ténèbres et de s'en éloigner radicalement en n'y prenant point part (Éph.5:10-13).

Le ministère accordé à notre frère Ewald Frank ayant totalement et parfaitement accompli de manière surnaturelle son rôle d'avoir établi chaque vérité révélée du message de l'heure ainsi que chaque sujet fondamental biblique qui constitue tout le Conseil divin dans l'ensemble des Saintes Écritures, en sorte que toute la vérité du plan du salut de Dieu fût rétablie dans l'Église de Christ appelée et sortie, **Dieu le Seigneur exige la véritable et absolue sanctification par l'obéissance complète en la Vérité reçue à tous les croyants, car Il veut voir apparaître la même Église des saints qui fut au commencement à pentecôte, dans laquelle Il veut achever Son Œuvre par la puissance de Son Saint-Esprit.** En cette présente phase, aucun péché ou pécheur ne subsistera dans l'Église du Dieu vivant, et en sera projeté par la puissance agissante de l'Esprit (Act.5:1-11). Et c'est à présent que les Écritures suivantes trouveront leur accomplissement au milieu de nous qui avons reçu la vraie Parole.

"C'est pourquoi les méchants ne résistent pas au jour du jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes" (Ps1:5);

"DIEU EST TERRIBLE DANS LA GRANDE ASSEMBLÉE DES SAINTS, IL EST REDOUTABLE POUR TOUS CEUX QUI L'ENTOURENT" (Ps 89:7).

Oui! Serait-ce un effet de hasard qu'il fût informé d'un songe le fait que le Seigneur désire à présent voir en ces derniers jours être restaurée cette assemblée des saints au modèle primitif, dans laquelle le Dieu vivant agit de manière puissante, après que toute la Parole soit rétablie sur le fondement de l'Écriture et restituée à L'Église ? C'est bien à présent que cesseront tout genre d'amusements et de folie dans l'Église du Dieu vivant, et tous nous en serons témoins, et la crainte et le respect pour Dieu et pour Sa Parole, comme cela ne le fut auparavant, saisiront chacun de nous!

La présence directe et surnaturelle du Seigneur, en cette phase actuelle, sera évidente dans chacune des assemblées sur terre qui s'est parfaitement incluse dans l'ordre divin qui s'accomplit sous le ministère du serviteur fidèle et prudent du Maître, qui est notre frère Ewald Frank, et a totalement reçu sans moindre mélange chaque enseignement qui en est parvenu. Les cultes au milieu de nous seront surnaturels et prendront une toute autre allure. Et en chaire n'auront droit de parler au peuple de Dieu que seuls les ministres surnaturellement ordonnés par le Saint-Esprit de manière directe au sein des assemblées de l'Épouse, et non des ramassis placés par des hommes.

Le Saint-Esprit, en cette phase de restauration, parlera de manière surnaturelle et directe dans chaque assemblée de l'Église de Christ, comme au commencement, et établira Son propre Ordre, de sorte que les véritables cinq ministères et neuf dons de l'Esprit seront manifestés au milieu de nous. Ainsi se réalisera ce que disait frère Branham, c'est-à-dire que partout où sera prêché le message qui lui a été confié par le Seigneur, c'est-à-dire celui qui est maintenant prêché sous un mandat divin direct relié au Plan du Salut (Mat.24:14; Apoc.14:6), la même colonne de feu qui l'accompagnait tout au long de l'exercice de son ministère y sera de même. Cette colonne de feu est la présence directe et surnaturelle du Seigneur qui agit par la puissance de Son Esprit dans l'Église et parmi Son peuple, et les cultes seront à l'ancienne mode ! Oui, le temps de la restauration promise de l'Église au modèle primitif est à présent arrivé !

citation : "Et la chose la plus importante pour nous tous est la suivante: que nous nous approchions plus de Dieu, que nous puissions avoir les véritables expériences que nous trouvons dans le livre des Actes, **parce que ce n'est uniquement qu'après l'effusion du Saint-Esprit que les cinq ministères pourront être manifestés. Ce n'est que dans la restauration que ceci peut avoir lieu.** Nous pouvons discuter sur les cinq ministères, **mais cela aura seulement lieu à travers l'effusion de l'Esprit Saint.** Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, quand l'apôtre Pierre a prêché le premier sermon, imaginez seulement s'il avait prêché sans que la puissance de Dieu soit présente! Pensez-vous que trois mille personnes auraient été baptisées en une seule journée? Actes 2:41. Qu'est-ce que c'était? Ce n'était pas l'apôtre Pierre, **c'était la présence surnaturelle du Dieu Tout-Puissant par l'effusion de l'Esprit Saint. Et l'apôtre prêchait, mais c'était le Saint-Esprit qui plaçait la Parole dans leur cœur, et ce n'est qu'après que furent prises les décisions pour Christ.** Je m'attends à ce que la même chose se produise dans notre temps. Pour moi, la restauration doit être une réalité, cela ne doit pas rester uniquement un enseignement. L'enseignement était nécessaire pour nous faire connaître la Parole de Dieu promise pour aujourd'hui. Et nous disons également ceci continuellement: d'abord Dieu fait une promesse, et ce n'est que quand il y a une promesse que nous pouvons avoir la foi. Mais il y a aussi une promesse spéciale, qui est appelée la promesse du Père, Luc 24, Actes 1: Restez à Jérusalem jusqu'à ce que vous receviez la promesse du Père, **jusqu'à ce que vous receviez une puissance, la puissance pour le service.** Frère Branham ne pouvait rien accomplir, c'était la présence surnaturelle du Dieu Tout-Puissant. Si vous avez vu le film, le frère Branham disait: "Je

suis aussi impuissant que chacun d'entre vous." Et après il disait, "J'attends. J'attends l'Ange du Seigneur". Et tout à coup il disait: "Maintenant, il est ici, sur cette estrade." Et ensuite les choses se produisaient. **Chers frères et sœurs, ce dont nous avons besoin est la présence directe du Seigneur, qu'Il soit avec nous quand nous partageons Sa Sainte Parole; et cela doit avoir lieu dans la restauration**. Ensuite, il sera répondu à toutes nos questions, alors il n'y aura plus de discussions, il y aura la réponse, et j'attends la réponse" (Réunion des serviteurs/ Sibiou, Roumanie, 23 Août 2008 - E. Frank) - **Fin de citation**.

Oui! Le même Être surnaturel du Seigneur Jésus qui est apparu au bien-aimé frère au baptistère de l'Église de Lubumbashi sera évident et agissant au sein de chaque rassemblement qui s'est parfaitement inclus et conformé à l'ordre divin de l'heure qui s'accomplit au travers du ministère du serviteur fidèle et prudent. Et ça ne sera plus seulement que le Saint-Esprit ait parlé dans l'Église au commencement, ou dans le Branham Tabernacle au temps de frère Branham, ou encore dans l'assemblée de Krefeld en notre temps, **mais encore en chaque assemblée locale qui a véritablement reçu le pur et véritable message de l'heure publié sous un mandat divin relié à l'histoire du salut**.

Avant qu'il ne soit relaté au sujet des événements qui s'accompliront au moment où aura lieu le Retour de Christ et l'enlèvement (1 Thés. 4:13-17), l'apôtre Paul mentionne premièrement les critères les plus substantiels pour les croyants qui désirent participer à l'enlèvement. **Il s'agit de la sanctification agréable au Seigneur et de l'amour divin parfait dans lequel devra abonder chaque vrai croyant.** *"Au reste, frères, puisque vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire et plaire à Dieu, et que c'est là ce que vous faites, nous vous prions et nous vous conjurons au nom du Seigneur Jésus de marcher à cet égard de progrès en progrès. Vous savez, en effet, quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus. CE QUE DIEU VEUT, C'EST VOTRE SANCTIFICATION; c'est que vous vous absteniez de l'impudicité; c'est que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans vous livrer à une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu; c'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté. CAR DIEU NE NOUS A PAS APPELÉS À L'IMPURETÉ, MAIS À LA SANCTIFICATION. Celui donc qui rejette ces préceptes ne rejette pas un homme, mais Dieu, qui vous a aussi donné son Saint Esprit.*

Pour ce qui est de l'amour fraternel, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive; car vous avez vous-mêmes appris de Dieu à vous aimer les uns les autres, et c'est aussi ce que vous faites envers tous les frères dans la Macédoine entière. Mais nous vous exhortons, frères, à abonder toujours plus dans cet amour, et à mettre votre honneur à vivre tranquilles, à vous occuper de vos propres affaires, et à travailler de vos mains, comme nous vous l'avons recommandé, en sorte

que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux du dehors, et que vous n'ayez besoin de personne" (1 Thes.4:1-12).

Depuis les années 70, le Saint-Esprit s'était puissamment et de manière surnaturelle adressé à ce sujet, depuis l'assemblée de Krefeld, à tous les véritables croyants sur terre, et a fait connaître à l'avance la résolution que le Seigneur compte appliquer dans chaque assemblée locale de Christ sur terre et sur chaque croyant en cette phase actuelle. Qu'il soit donc exhorté à chacun de prendre en considération dans la crainte et le respect profond chaque parole qui est énoncée dans les citations suivantes.

Citation : << Le 20 juin 1976, Le Seigneur nous parla, après que nous ayons écouté une prédication de frère Branham: **«VOYEZ, VOYEZ, MON PEUPLE, AINSI DIT LE SAINT AU MILIEU DE VOUS! AVEZ-VOUS PRIS GARDE À MA PAROLE QUE VOUS AVEZ ENTENDUE EN CETTE HEURE, QUE J'AI ADRESSÉE À VOTRE COEUR? NE CROYEZ PAS QUE VOUS PUISSIEZ CACHER QUELQUE CHOSE. CAR SI JE VAIS DEMANDER COMPTE AU PÉCHEUR DE SES FAUTES, COMBIEN PLUS LE FERAIS-JE À L'ÉGARD DU JUSTE? ET SI VOUS NE VOULEZ PAS QUE CELA SOIT RÉVÉLÉ DEVANT MON TRIBUNAL, CELA DOIT ÊTRE RÉVÉLÉ ICI. CAR QUELLE CHOSE MON ESPRIT A-T-IL HAÏ DÈS LE COMMENCEMENT? C'EST LA FORNICATION, LA PROSTITUTION ET L'ADULTÈRE, DIT L'ESPRIT AU MILIEU DE VOUS. C'EST POURQUOI TOUT CE BALLET DANSANT DE VOS PENSÉES EST UN REGARD VERS LE SERPENT QUI SÉDUIT VOS PENSÉES ET VOS SENS. MAIS JE DEMANDE À MON PEUPLE LA SAINTETÉ, ET MON ESPRIT VOUS SUIT DANS VOS PENSÉES ET DANS VOS OEUVRES. J'AI VU CE QUE VOUS AVEZ FAIT, ET JE PEUX EN APPELER PLUSIEURS D'ENTRE VOUS INDIVIDUELLEMENT, UN À UN, CAR VOUS N'ÊTES PAS VENUS À DES HOMMES, MAIS À MA LUMIÈRE; ET PAR MA LUMIÈRE PÉNÉTRANTE, JE VOIS CHACUN DE VOUS. ET JE VOUS DONNE UN EXEMPLE EN CE JOUR AFIN QUE LA CRAINTE VIENNE SUR CHACUN, ET QUE VOUS N'ATTENDIEZ PAS QUE JE VOUS APPELLE PAR VOTRE NOM, MAIS QUE VOUS VENIEZ DEVANT MA FACE ET VOUS PROSTERNIEZ...»**. Là-dessus, quelques-uns qui furent montrés auparavant en vision furent appelés par leur nom par prophétie, et ils mirent leur vie en ordre devant Dieu et devant les hommes. **Nous devons tous nous consacrer entièrement à Dieu, et demander la grâce du Seigneur pour confesser tout ce dont notre conscience est chargée, afin de mettre cela en ordre. Il dit encore: «... TU N'AS PAS ENCORE RECONNU TOUT CE QUE TU DEVRAIS CONFESSER... ET ... TES PENSÉES ME SONT RÉVÉLÉES ET TES PÊCHÉS NE SONT PAS CACHÉS DEVANT MA FACE. VOYEZ, CECI EST LE COMMENCEMENT AU MILIEU DE VOUS! ET CELUI QUI S'OPPOSERA CONTINUELLEMENT À MON ESPRIT, JE**

L'APPELLERAI PUBLIQUEMENT ICI, PAR SON NOM. ET, SACHEZ-LE BIEN, LÀ-HAUT AUSSI, VOUS SEREZ DÉVOILÉS, SI VOUS NE VOULEZ PAS L'ÊTRE ICI».

En ces jours, l'Esprit de Dieu accomplit une oeuvre en profondeur. **Il veut nous délivrer et nous délier de chaque souillure de la chair et de l'esprit.** Paul dit ceci: *“Ayant donc de telles promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, en achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu”* (2 Cor. 7.1).

Nous avons reçu les plus grandes promesses de Dieu. Nous sommes déjà déclarés par Dieu saints et bien-aimés; **néanmoins, c'est maintenant le temps de la purification de toute souillure de la chair et de l'esprit. C'est seulement de cette manière qu'une pleine sanctification peut être opérée en nous.** Il est écrit: *“Sans la sanctification, nul ne verra le Seigneur”*.

Après que le Saint-Esprit nous ait conduits dans les plus profonds mystères et pensées de Dieu, au moyen de la révélation de Sa Parole, **Il agit maintenant pour opérer une profonde purification dans la vie de ceux qui veulent subsister devant Dieu.** Il n'y a aucune utilité pour personne à se prévaloir des expériences faites avec le Seigneur, qu'il s'agisse de la conversion, de la nouvelle naissance, du baptême du Saint-Esprit, ou de quelque bénédiction que nous ayons reçue. **Maintenant, le Seigneur ordonne à tous les croyants de se soumettre à cette pleine purification et sanctification, et cela dans la crainte de Dieu. Avant que les dernières promesses puissent être réalisées, ce processus d'entière purification doit être accompli en nous (1 Jean 3.3).**

Le péché originel est survenu de deux manières. Premièrement: la désobéissance à la Parole de Dieu, la souillure de l'esprit de l'homme. Deuxièmement: la transgression de la Parole et la souillure de la chair. Dans la Parole de Dieu, l'une est appelée une prostitution spirituelle, et l'autre, une prostitution charnelle. Nous devons nous débarrasser radicalement de ces deux choses, sans égard pour notre prestige personnel. Le Seigneur veut nous briser et faire de nous un vase servant à Son honneur. Souvent, c'est à cause de notre prestige et de notre orgueil que nous sommes retenus de confesser nos péchés, **et c'est là justement que se trouve l'obstacle qui empêche l'Esprit de déborder vraiment, et la pleine victoire de la Croix de Se manifester.**

Nous n'avons rien à perdre, ni rien à cacher. De toute façon, tout est rendu manifeste devant Dieu, et si nous ne voulons pas que cela soit mis à nu devant le tribunal de Christ seulement, alors nous devons déjà le faire ici bas. Je sais que c'est un chemin difficile, un chemin de renoncement à soi même, un chemin d'humiliation; **mais c'est le chemin de Dieu pour nous, en cette heure.** Bienheureux celui qui désire recevoir la grâce d'être également obéissant en cela: il ne s'en repentira jamais.

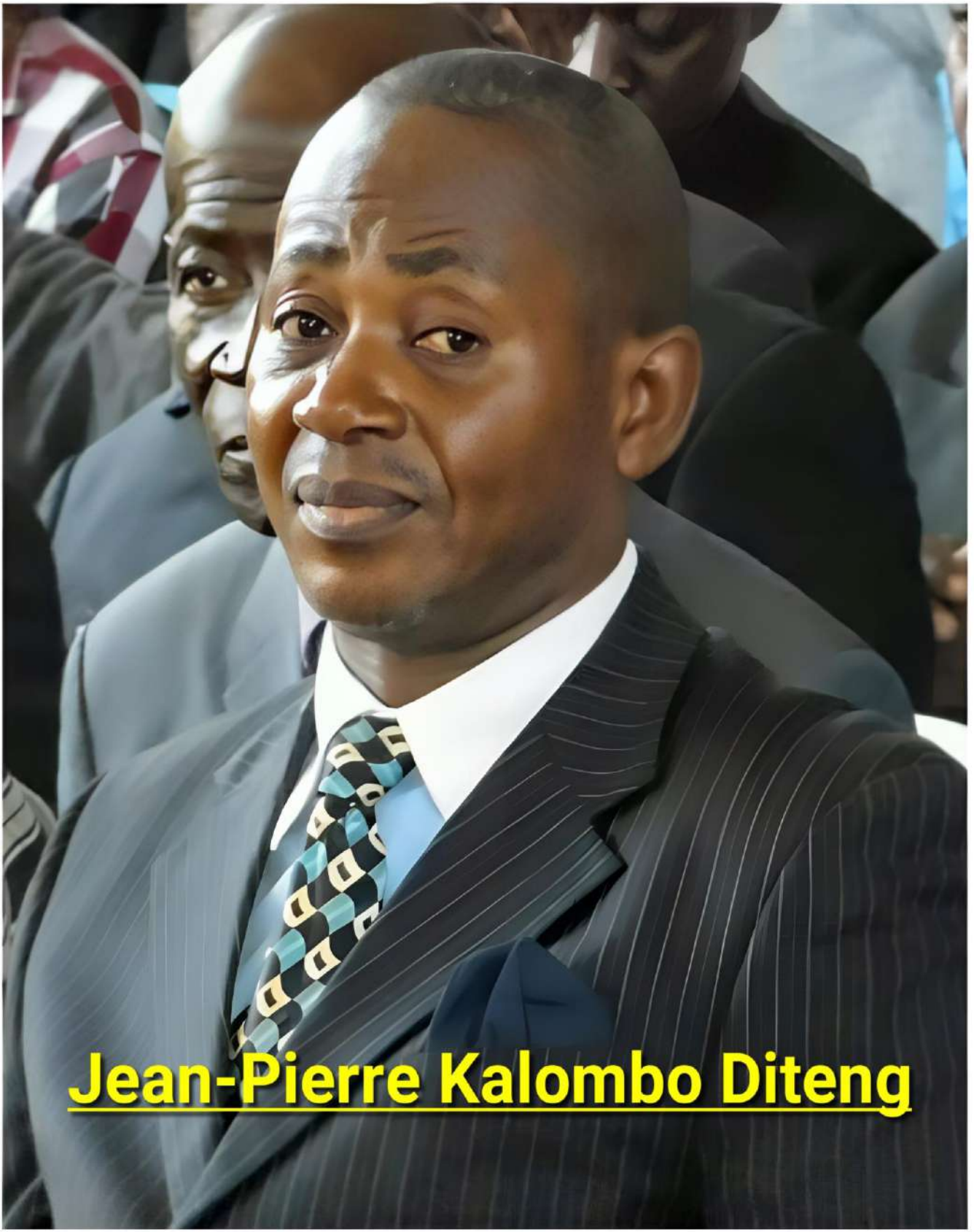
Nous devons simplement comprendre qu'il ne s'agit pas des grandes choses que nous faisons, **mais bien des petites que nous ne faisons pas. La désobéissance commence déjà par la transgression d'une Parole que nous ne prenons pas avec exactitude. Nous devons reconnaître qu'il y a un autre esprit qui se cache derrière chaque désobéissance, et une séduction est liée à cela. Par cela même, nous nous plaçons sous l'influence de l'ennemi et il reçoit un certain droit sur nous.** Même pour ce qui concerne l'habillement, le Seigneur nous a montré le chemin. A maintes reprises, frère Branham a parlé de cela dans ses prédications: comment une soeur, même si elle est aussi pure qu'un lis, devra rendre compte devant le Seigneur pour s'être vêtue d'une façon qui a attiré l'attention des hommes sur elle, et leur a fait commettre adultère avec elle dans leurs pensées. Dans les prédications de frère Branham, l'Esprit de Dieu s'est sans cesse rapporté à cela, et Il nous a énergiquement exhortés à ce sujet en ces derniers temps. J'aimerais répéter ici cette exhortation et engager toutes les soeurs, au Nom du Seigneur, à s'habiller sans excentricité, d'une manière chaste et modeste, de façon n'exciter en rien la convoitise des hommes.

Je suis bien conscient, qu'en publiant cette exhortation, nous ne ferons pas l'unanimité des croyants. **Mais je sais que tous ceux qui sont destinés à l'enlèvement prendront au sérieux cette exhortation, et qu'ils se laisseront purifier de chaque souillure de la chair et de l'esprit, afin d'être dans une pleine sanctification, comme l'exige de nous la Parole de Dieu.** Il est impossible que nous nous appuyions sur la grâce seule, sans prendre au sérieux chaque Parole de Dieu. **Celui qui expérimente la grâce reçoit aussi la force de transposer la Parole en actes, et d'accomplir déjà sur cette terre la volonté de Dieu. Dieu n'exige rien de nous que nous ne puissions faire.** Il n'y a personne qui ne se soit souillé d'une façon ou d'une autre, et n'ait péché en pensées, en paroles ou en actes. Aucun ne peut jeter la première pierre ou montrer du doigt quelqu'un d'autre. **Que chacun donc s'examine devant le Seigneur, et confesse ses propres fautes et péchés, et non pas ceux des autres. L'amour de Dieu couvre une multitude de péchés, pourvu qu'après avoir tout confessé, la grâce amenant le pardon vienne dans notre vie. Le Seigneur veut une Église sans tache ni ride, et c'est ainsi qu'Il la présentera devant Lui, car c'est ce que déclare Sa Parole >>>** (Extrait de la Lettre circulaire Septembre 1976/ E. Frank).

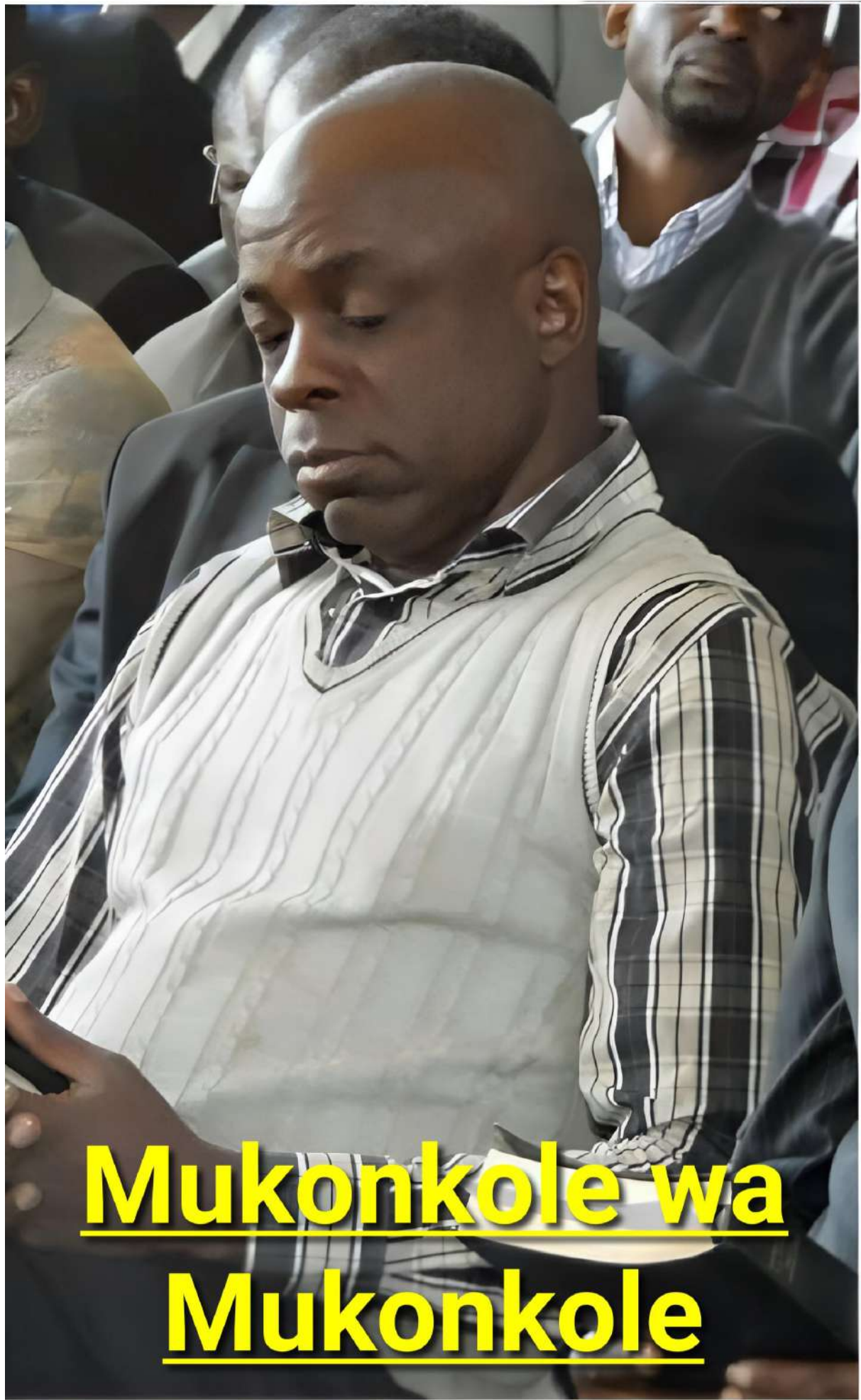
[illegible]

Octobre - Novembre 2023, Lubumbashi, province du Haut-Katanga/

République Démocratique du Congo















Bony Mulamba Kapongo



